



L'INFO DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE

Octobre 2012

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

Les emplois ? C'est maintenant...!

L'emploi est au cœur de la situation revendicative. Les moyens humains pour accomplir les missions, la présence du réseau au plus près de tous les usagers, sont directement liés au niveau de l'emploi. Mais également parce que le manque de personnel pèse lourdement sur les conditions de vie au travail des agents.

Il est également de bon ton de parler de la poursuite des réformes et la restructuration à grande échelle du réseau. Dans la filière fiscale va-t-on vers la fermeture de SIP et/ou SIE ? Dans la gestion publique, va-t-on continuer de torpiller les trésoreries ? Tout ça n'étant bien sûr qu'un leurre car les tâches restent les mêmes et le nombre d'agents continue de diminuer.

Les annonces faites dans le cadre de la préparation du budget 2013 nous inquiètent au plus haut point.

Depuis des années, nous vivons la dégradation de nos missions de service public et de nos conditions de travail. Notre administration n'est déjà plus en capacité d'asseoir et de recouvrer correctement les recettes de l'Etat.

Non ! Ces nouvelles suppressions d'emplois ne sont pas acceptables, ni même envisageables !

Inverser les choses, c'est possible : l'élection d'un gouvernement de « gauche » doit conduire à un changement rapide de politique. L'appel à l'action du 9 octobre est une étape dans la mobilisation de tous les agents afin d'obtenir non plus l'arrêt des suppressions d'emplois mais la création des emplois nécessaires à la réalisation de nos missions.



Est-ce un signe de changement ?

Vous ne pouvez l'ignorer, tellement la place centrale d'Ulysse leur est consacrée, Philippe PARINI a cédé son trône à Bruno BEZARD !

DE P.P à B.B

Donc l'illustre ami de l'ancien dirigeant de notre pays, l'artisan de la fusion DGI-DGCP, quitte Bercy.

Dans son message d'adieu, il remercie les « organisations syndicales pour la qualité de notre dialogue social «dense et profond», fait d'écoute, de respect mutuel, de franchise, d'attention, de compétence, d'esprit constructif. Cela au bénéfice de tous les agents et de la mise en œuvre efficace de nos missions». Nous doutons que nos camarades siégeant en CAPN et/ou en CTR aient le même point de vue.

Pour les agents, PP salue « le sens du service public et de l'intérêt général, la compétence et le professionnalisme, le respect de la déontologie, la disponibilité et l'efficacité».

Il omet (non, ce ne peut être volontaire) l'abnégation et l'altruisme car pour bosser 4 ans sous son règne sans augmentation de salaire (ou si peu), les agents en regorgent de ces deux là !

Mais revenons-en à son successeur, BB, notre DGFIP actuel. Qui est-il ? D'où vient-il ? Encore quadra, c'est un gars de la maison (enfin, presque), il a commencé Inspecteur des Finances à l'Inspection Générale des Finances, les Men in Black du ministère, les Robocop de la vérification (de l'audit comme ils disent maintenant), ceux qui débarquent et verrouillent tout derrière eux : « IGF ! Plus personne n'entre, plus personne ne sort! » Il passe ensuite à la Direction du Trésor où il fait son bonhomme de chemin avant d'arriver en janvier 2000 au cabinet du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Janvier 2000 ? Ça ne vous rappelle rien ? Ahhh, mais si ! Les grèves commencées fin 1999, les manifs où on est montés à Paris crier notre colère dans la rue et devant le ministère, le projet Bert-Champsaur, Christian SAUTTER qui a sauté en mars (le 27 pour être précis).

Tiens, c'est marrant, BB aussi par la même occasion. Espérons que ce « mauvais » souvenir lui serve de leçon pour qu'il conduise la DGFIP en bon berger et qu'il préserve ses brebis de l'abattoir. Bref, qu'il ne fasse pas comme PP avant lui qui a lâchement sacrifié une grande partie de son troupeau sur l'autel de la compétitivité (mais ne rêvons pas trop.....).



A la DGFIP, rien ne change...

Les groupes de travail qui avaient été mis en place pendant la campagne présidentielle sur les regroupements de services (Fiscalité Immobilière, CH et enregistrement), les réformes de structures (CDI-CDIF), et la disparition des petites trésoreries n'auront pas servi à rien. Nous connaissons encore une vague massive de suppressions de postes, des réformes de structures faites à la hâte, une dégradation de nos conditions de travail et de nos missions. On fait même dans l'innovation puisque que la DGFIP a mis en place pour les télé déclarants à l'impôt sur le revenu la possibilité de se dégrever eux mêmes s'ils constatent une erreur (*A quand l'autocontrôle sur pièce?!*).



Les partis gouvernementaux, de gauche comme de droite, sont toujours empreints de la même idéologie pour la gestion de la DGFIP. Réservoir d'emplois, mépris des missions de contrôle. Le seul changement notable c'est que l'Etat risquerait (conditionnel) d'être moins généreux dans la distribution des primes pour les hauts fonctionnaires. Pour les sous fifres que nous sommes c'est : gel du point d'indice et perte de pouvoir d'achat assurés.

L'adoption du traité Européen avec sa règle d'or va vouloir nous imposer des cures d'austerité et un renforcement du pouvoir financier sur le pouvoir politique.

LE LICENCIEMENT DES FONCTIONNAIRES : ABROGÉ ?!

Le ministère de la Fonction publique annonce la suppression prochaine du décret sur la réorientation professionnelle des fonctionnaires, qui permet depuis 2010 de licencier les agents refusant plusieurs propositions de changement de poste.

Le texte, qui relève de la loi sur la mobilité des fonctionnaires publiée en août 2009, prévoit pour le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé "en cas de restructuration d'une administration de l'État ou de l'un de ses établissements publics administratifs" un placement en "situation de réorientation professionnelle".

Il s'expose, s'il refuse trois offres d'emploi, à être mis en disponibilité, c'est-à-dire sans rémunération ni indemnité de chômage. Et s'il refuse par la suite trois nouveaux postes, il encourt le licenciement ou la mise à la retraite d'office.



La CGT s'est battue pour que ce texte ne soit pas voté, puis pour son abrogation. Deux ans plus tard, nous avons été entendus.

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE !

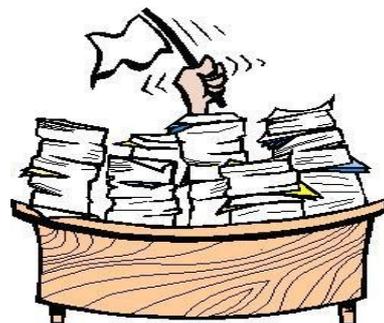
Chacun sait que le période de la rentrée constitue une grande affluence du public.

Les avis d'impôt sur le revenu sont adressés aux contribuables, les avis de prélèvements sociaux, de taxes foncières et les taxes d'habitation suivront. Sur le plan du recouvrement, les échéances des 17 septembre, 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre sont devant nous.

Pour l'intercommunalité de Sens, les avis de taxes foncières seront à payer pour le 15 décembre (avec une hausse de +23% du taux de l'intercommunalité).

Les SIP doivent assurer les missions fiscales, foncières ou de recouvrement quotidiennes, en plus des renforts à l'accueil et de l'accueil téléphonique, la gestion de la BALF...

La réception devient de plus en plus dure, car les agents sont confrontés aux contribuables touchés par la crise économique (augmentation des délais de paiement...), par le gel du barème d'impôt sur le revenu, à l'extinction de la case E....



Cette année, le nombre d'usagers recevant leur avis d'impôt sur le revenu avec une date de majoration au 15 novembre est en augmentation ! Forcément à force de supprimer du personnel, les déclarations ne peuvent pas toutes être saisies dans les délais !! Cependant, ce sont toujours les mêmes qui sont en première ligne : les agents !! Les contribuables ne recevant pas leurs avis, téléphonent, se déplacent car de nombreux organismes leur demandent leurs avis d'imposition en septembre....

Les autres services de la DDFiP ne sont pas en reste dans un contexte d'augmentation des charges, de sous-effectif et de restriction budgétaire !!



Solidaire, pas solitaire :
c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :
Prénom :

Affectation :
Grade :

Indice :

déclare adhérer au Syndicat National CGT Finances Publiques.

Date :

Signature :